



## **PINK PATRIMONIAL**

### **RAPPORT ANNUEL**

**Au**

**29/03/2018**

1 – Rapport de gestion

1.1 – Caractéristiques du FCP

1.2 – Politique de gestion annuelle

1.3 – Informations réglementaires

1.4 – Changements intervenus au cours de l'exercice

2 – Rapport du Commissaire aux Comptes et comptes annuels

# 1 – Rapport de gestion

## 1.1 – Caractéristiques du FCP

### - Nature juridique et état membre dans lequel le fonds a été constitué :

Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, constitué en France, conforme aux normes européennes (directive 2009/65 CE).

### - Classification BCE

Fonds mixte.

### - Objectif de gestion

Une gestion, totalement discrétionnaire, visera, par une sélection de parts ou d'actions d'OPCVM constituant un portefeuille sur les marchés actions et taux internationaux, à obtenir un rendement positif minimum de 5 % annualisé sur la période de placement recommandée.

**"L'AMF rappelle aux souscripteurs potentiels que l'objectif de performance chiffrée de 5% annuel, indiqué dans la rubrique Objectif de gestion, est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds commun de placement."**

### - Indicateur de référence : Aucun

La flexibilité des stratégies mises en œuvre implique, dans le temps, l'alternance de faibles et de fortes expositions « actions » et « taux » et rend caduque toute comparaison avec un indice figé de marché.

#### • Catégorie de référence :

L'investisseur pourra se référer annuellement aux performances de la catégorie d'OPC « Mixtes EUR prudents » calculées par Morningstar.

### - Stratégie d'investissement

La politique de gestion du fonds est discrétionnaire. Le gérant la mettra en œuvre selon les stratégies suivantes :

- o une allocation stratégique déterminée de la manière suivante (limites d'exposition nette d'engagements dérivés) :

	Minimum	Neutre	Maximum
<b>Actions</b>	0%	30%	60%
<b>Placements de taux</b>	40%	70%	100%

Évaluant les anticipations de performances, le gérant pondère les quotes-parts dans l'actif des différentes zones et secteurs. Au cas où les gains « actions » lui paraîtraient menacés, il peut se reporter sur des supports taux ou monétaires.

Le gérant utilise une approche élastique de la performance des marchés évaluée par le comité de gestion interne hebdomadaire, à partir des études du stratégeste et de l'analyste du groupe :

- macro-économiques (anticipations de croissance économique, politiques monétaires des différentes zones, équilibres extérieurs, inflation, perspectives sur le marché des taux et des devises,...) ;
- micro économiques (progression des bénéfices des sociétés, PER, P/B, PEG, niveaux de valorisation des différents marchés, l'évolution de la liquidité,...)

La grille d'analyse s'appuie notamment sur :

- la recherche de thèmes d'investissement (actions, obligations d'Etat et High Yield, marchés émergents, petites capitalisation...) présentant des caractéristiques de valorisation attractives ;
- l'optimisation des opérations d'investissement en fonction des conditions de marchés ;
- la réduction de la volatilité par une allocation diversifiée des risques potentiels.
- La sélection d'OPC à forte valeur ajoutée et d'instruments investis sur toutes classes d'actifs et techniques de gestion.

- et permet l'estimation de la part jugée optimale des investissements actions.

Dans une répartition secondaire, le comité peut conseiller des allocations :

- « pays émergents » pour profiter par le biais de produits actions et taux, des rendements offerts sur des zones géographiques en forte croissance mais dont la part ne peut excéder 40 % de l'actif (dont 15% maximums en obligations),
- « petites ou moyennes capitalisations » dans la limite de 40 % de l'actif au travers uniquement d'OPC,
- « produits de crédit ou de taux privés », pouvant représenter jusqu'à 100% de l'actif, essentiellement sur des échéances moyennes,
- « devises autres que l'euro », dans la limite de 35% de l'actif, que le gérant pourra couvrir selon ses anticipations ;

et, le cas échéant, définir des zones géographiques et des secteurs économiques à privilégier, voire suggérer une sélection de fonds.

Enfin le comité peut préconiser l'utilisation produits dérivés actions pour couvrir ou ajuster de façon temporaire ces expositions avec plus de rapidité et de réactivité que ne l'offre la souscription ou le rachat d'OPC.

Le gérant peut exposer le Fonds jusqu'à 100 % de son actif en utilisant des instruments dérivés pour couvrir le portefeuille contre les risques actions ou augmenter son exposition aux marchés, à un indice ou une valeur spécifique.

### **Sélection de gérants**

Le choix des OPC s'effectue à l'aide :

- d'une recherche quantitative (bases de données, reporting, analyse statistique,...)
- d'une recherche qualitative générale (prospectus, recherches publiées par les organismes public et les établissements financiers, conseils, présentations ...)
- d'audit des équipes de gestion (moyens mis en oeuvre, expérience, philosophie d'investissement),
- d'analyse des stratégies d'investissements des fonds (type d'instruments utilisés, allocation d'actifs)
- des performances relatives réalisées (contextes de sur ou sous performance)

### **Instruments financiers entrant dans la composition de l'actif**

- Actions en direct

Le Fonds pourra investir jusqu'à 60 % de son actif en direct dans des actions de grandes capitalisations en euro et en autres devises.

- Obligations en direct

Le Fonds pourra investir jusqu'à 60 % de son actif en obligations directes, y compris en obligations convertibles, de signature d'Etat ou privée, de durée courte ou longue, côtés sur un marché réglementé ou non, en France, en Europe ou sur une autre zone, libellés en euro ou sur une autre devise gérés à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 8 essentiellement sur des échéances moyennes et dans des titres de toute notation ou High Yield, dans la limite de 25% de l'actif pour ces derniers.

La société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie ainsi que des OPC exposés en titres de taux. Elle ne s'appuie donc pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation.

- Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger:

L'OPCVM peut détenir des parts ou actions d'OPCVM, ou FIA ou de fonds d'investissement de droit étranger à plus de 50% et jusqu'à 100% de son actif :

	Investissement autorisé	Seuil de détention maximale
OPCVM de droit français *	X	100%
OPCVM européens *	X	
FIA* de droit français – Fonds d'investissement à vocation générale ouverts à des investisseurs non professionnels respectant les critères mentionnés à l'article R.214-13 du Code monétaire et financier	X	30%
FIA* de droit français – Fonds professionnels à vocation générale ne recourant pas à la dérogation prévue à l'article R.214-192 V du Code monétaire et financier et respectant les critères mentionnés à l'article R.214-13 du Code monétaire et financier	X	
FIA* européens ayant la qualité d'Organisme de placement collectif et répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier	X	
Fonds d'investissement de droit étranger (hors Europe) répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier	X	

\* Ces OPCVM, FIA, ou Fonds d'investissement ne pourront détenir + de 10% de leur actif en OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement.

Le FCP se réserve la possibilité d'investir dans les OPC gérés par la société de gestion PINK Capital.

Le Fonds pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciaires cotés.

- Titres de créances

Le Fonds pourra avoir recours à des titres de créances et instruments du marché monétaire.

- Instruments dérivés :

L'OPCVM peut acquérir des instruments dérivés sur les marchés réglementés ou organisés pour des risques action ou change par l'utilisation de futures, d'options ou de change à terme :

- Nature des marchés d'intervention :  
 réglementés    organisés    de gré à gré
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :  
 action    change    crédit
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :  
 Couverture    exposition pour des ajustements temporaires  
 Arbitrage    autre nature
- Nature des instruments utilisés :  
 Futures    options (uniquement à l'achat)    swaps  
 change à terme    dérivés de crédit    autre nature
- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

Le fonds peut utiliser les instruments dérivés ou intégrant des dérivés dans la limite de 100 % :

- soit pour couvrir totalement ou partiellement l'exposition actions résultant des positions détenues dans le portefeuille du fonds
- soit pour ajuster de façon temporaire ces expositions avec plus de rapidité et de réactivité que ne l'offre la souscription ou le rachat d'OPCVM.

Le fonds pourra utiliser les instruments dérivés pour couvrir totalement ou partiellement le risque de change.

- Titres intégrant des dérivés (obligations convertibles, EMTN, bons de souscription, etc.)  
L'OPCVM peut intervenir sur des instruments intégrant des dérivés indiqués ci-après. Les engagements résultant de ces interventions ne doivent jamais excéder globalement le montant total des actifs détenus par le fonds.  
L'OPCVM peut intervenir sur les marchés réglementés ou organisés pour des risques action ou change dans un objectif de couverture ou d'exposition par l'utilisation de certificats, de bons.
  - Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :  
 action    change    crédit
  - Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :  
 Couverture    exposition    arbitrage    autre nature
  - Nature des instruments utilisés :  
 EMTN    Obligations structurées    Certificats et bons

Warrants

- Obligations convertibles

- Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

L'utilisation des dérivés a pour buts essentiels de préserver l'actif du fonds :

- des risques de forts décalages de marché sur des instruments financiers à forte volatilité et faible liquidité.
- des risques de fluctuations brutales de cours suite à des événements exogènes.
- des risques de change sur des instruments financiers libellés en devises autres que l'euro par des achats de bons.

- Acquisition ou cession temporaire de titres : Néant

- **Dépôts** : Le Fonds peut effectuer des dépôts d'une durée maximale d'un an pour un maximum de 20 % de son actif.
- **Emprunts** : Le Fonds peut, à hauteur de 10 % de son actif, avoir recours à des emprunts d'espèces envisagés uniquement dans le cas d'un débit en compte courant, faisant suite à des décalages entre des opérations d'achat et de vente.
- **Liquidités** : Le Fonds peut détenir, pour un maximum de 10 % de son actif, des liquidités.

## - Profil de risque

**Avertissement** : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le profil de risque du FCP est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 5 ans. Le fonds investit sur les marchés actions et obligations internationaux qui peuvent présenter des risques de perte en capital.

Les risques auxquels le porteur s'expose au travers du FCP sont principalement les suivants :

- **Risque de perte en capital** : L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque actions** : Le portefeuille du Fonds est exposé directement ou indirectement au risque action. Si les marchés baissent, la valeur liquidative du fonds pourra également baisser. Il pourra être investi dans les petites et moyennes capitalisations plus volatiles que les grandes capitalisations. Leur volume de titres cotés en Bourse étant réduit, leurs mouvements de marché sont plus marqués à la baisse, et plus rapides. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement. Les actions des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte que celles des pays développés. Les mouvements de marché pouvant être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés, la valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement.
- **Risque lié à l'investissement sur les pays émergents** : L'exposition au risque lié à l'investissement sur les pays émergents est de 40% maximum en action et de 15% maximum en produit de taux. L'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés, actions ou obligations. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- **Risque de taux** : En raison de sa composition, le fonds est soumis à un risque de taux. En effet, une partie du portefeuille peut être exposé en produits de taux d'intérêt. La valeur des titres peut diminuer après une évolution défavorable du taux d'intérêt. En général, les prix des titres de créance augmentent lorsque les taux d'intérêt baissent, et baissent lorsque les taux d'intérêts augmentent. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en taux fixes peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds.
- **Risque de change** : Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille Euro. Le fonds pourra être exposé à 35% maximum aux devises hors Euro. La fluctuation des monnaies par rapport à l'Euro peut avoir une influence négative sur la valeur de ces instruments, et faire baisser la valeur liquidative du fonds.
- **Risque de crédit** : Une partie du portefeuille peut être investie en obligations (privées ou d'Etat), soit en direct soit au travers d'OPC. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs (privés ou publics), par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou de défaut de ces derniers la valeur des obligations peut baisser, et faire baisser la valeur liquidative du fonds.
- **Risque de Haut Rendement (« High Yield ») (maximum 25% de l'actif)** : Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». *Ces titres dont la notation est basse sont d'avantage exposés à un risque de défaut de l'émetteur et sont susceptibles de faire baisser la valeur liquidative.* Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer significativement la valeur liquidative de l'OPCVM. Les signatures non notées, qui seront sélectionnées, rentreront majoritairement de la même manière dans cette catégorie et pourront présenter des risques équivalents ou supérieurs du fait de leur caractère non noté.

- **Garantie ou protection** : néant

- **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type** :

- Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs à l'exception des personnes et intermédiaires non éligibles.

- Profil de l'investisseur type :

Ce fonds s'adresse notamment aux souscripteurs qui recherchent une gestion opportuniste et acceptent de s'exposer aux risques de marché dans le cadre d'une gestion discrétionnaire d'allocation d'actifs, tout en acceptant un investissement sur une période longue (5 ans).

Les parts du FCP sont ouvertes à tout souscripteur, à l'exception des Personnes Non Eligibles. Parallèlement, certains Intermédiaires Non Eligibles ne peuvent être inscrits dans le registre du FCP ou dans le registre de l'agent de transfert.

Sont des Personnes Non Eligibles :

- "U.S. PERSON" au sens de la Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230.903) : le FCP n'est pas et ne sera pas enregistré, en vertu de l'US Investment Company Act de 1940. Toute revente ou cession de parts aux Etats-Unis d'Amérique ou à une "US Person" au sens de la Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR 230.903) peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit préalable de la société de gestion.

L'offre de parts n'a pas été autorisée ou rejetée par la SEC, la commission spécialisée d'un Etat américain ou toute autre autorité régulatrice américaine, pas davantage que lesdites autorités ne se sont prononcées ou n'ont sanctionné les mérites de cette offre, ni l'exactitude ou le caractère adéquat des documents relatifs à cette offre. Toute affirmation en ce sens est contraire à la loi.

La définition des "US Person(s)" telle que définie par la Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230.903) est disponible à l'adresse suivante : <http://www.sec.gov/rules/final/33-7505.htm>

- "U.S. PERSON" au sens de la réglementation Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA), définie par l'accord intergouvernemental signé entre la France et les Etats-Unis le 14 novembre 2013. La définition des "U.S. Person(s)" telle que définie par FATCA est disponible à l'adresse suivante :

[http://www.economie.gouv.fr/files/usa\\_accord\\_fatca\\_14nov13.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/usa_accord_fatca_14nov13.pdf)

Sont des Intermédiaires Non Eligibles :

- Les Institutions Financières qui ne sont pas des Institutions financières participantes au sens de FATCA ;
- et les Entités Etrangères Non Financières Passives au sens de FATCA.

La définition de ces notions est disponible à l'adresse suivante :

[http://www.economie.gouv.fr/files/usa\\_accord\\_fatca\\_14nov13.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/usa_accord_fatca_14nov13.pdf)

Les personnes désirant acquérir ou souscrire des parts du FCP auront, le cas échéant, à certifier par écrit qu'elles ne sont pas des "U.S. Persons" au titre de la Regulation S de la SEC précitée et/ou de FATCA.

Le statut FATCA de l'OPC, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis : Institution financière non déclarante française réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité ; [http://www.economie.gouv.fr/files/usa\\_accord\\_fatca\\_14nov13.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/usa_accord_fatca_14nov13.pdf))

Tout porteur doit informer immédiatement la société de gestion dans l'hypothèse où il deviendrait une Personne Non Eligible. Tout porteur devenant Personne Non Eligible ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles parts. La société de gestion se réserve le droit de procéder au rachat forcé de toute part détenue, soit directement ou indirectement par une Personne Non Eligible, soit par l'intermédiation d'un Intermédiaire Non Eligible, ou encore si la détention des parts par quelque personne que ce soit est contraire à la loi ou aux intérêts du FCP.

Ce fonds peut servir de support à des contrats d'assurance vie en unités de comptes.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce Fonds dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il est recommandé au porteur de s'enquérir des conseils d'un professionnel afin de diversifier ses placements et de déterminer la proportion du portefeuille financier ou de son patrimoine à investir dans ce Fonds au regard plus spécifiquement de la durée de placement recommandée et de l'exposition aux risques précitée, de son patrimoine personnel, de ses besoins et de ses objectifs propres.

- **Durée de placement recommandée :** Supérieure à 5 ans
- **Modalités de détermination et d'affectation des revenus :**
  - Affectation du résultat net : capitalisation
  - Affectation des plus-values nettes réalisées : capitalisation
- **Régime fiscal :**

Le Fonds n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés et les distributions ou les plus ou moins-values sont, selon le droit fiscal français, imposables entre les mains de ses actionnaires ou porteurs. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par les OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM, dépend de la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Les produits capitalisés ne sont pas, pour les résidents français, imposables au titre des revenus de capitaux mobiliers mais en tant que

plus-values de cession de valeurs mobilières lors du rachat des parts du Fonds. En cas de doute sur sa situation fiscale, il est recommandé au porteur de s'adresser à un conseiller spécialisé.  
Ce fonds peut servir de support à des contrats d'assurance vie.

## **1.2– Politique de gestion annuelle**

### **1.2.1. Environnement de marché :**

#### **Deuxième trimestre 2017**

Marqués par une importante échéance politique, les marchés terminent positivement le mois d'avril. Suite aux résultats du premier tour de l'élection présidentielle française en fin de mois, le CAC40 connaît naturellement la plus forte hausse avec +2,8% tandis que le DAX, l'Eurostoxx50, le S&P500, et le Nikkei terminent respectivement à +1,0%, +1,7%, +0,9% et +1,5%. Dans le même temps, la parité EUR/USD bondit de +2,3% à 1,09€. En Europe, l'attention s'est essentiellement portée sur les élections présidentielles en France avec notamment quelques tensions dans l'optique d'un second tour potentiel opposant Marine Le Pen à Jean-Luc Mélenchon. Finalement, c'est le scénario plébiscité par les investisseurs qui se concrétise puisque le sprint final opposera Emmanuel Macron à Marine Le Pen. Le candidat européeniste, arrivé en tête du premier tour avec 24,01% des voix, et désigné grand favori des sondages pour la victoire finale, a permis aux marchés de reprendre leur marche en avant... Si tant est qu'elle ait véritablement connue un temps d'arrêt. Au pays de la reine Elisabeth, Theresa May a annoncé la tenue des élections législatives anticipées le 8 juin 2017 alors qu'elle y était jusque-là défavorable. Pour rappel, la « Prime Minister » a été investie sans être passée par les urnes. Les élections anticipées sont une manière de légitimer son pouvoir et, de fait, sa position lors des négociations portant sur le Brexit. Aux Etats-Unis, la politique reste au cœur des préoccupations en raison des incertitudes pesant à la fois sur l'applicabilité des mesures promises par Donald Trump, et sur l'impact qu'elles auraient dans le cadre de leur mise en pratique. En ce qui concerne la faisabilité des promesses, on se souvient de l'isolationnisme prôné durant la campagne, et qui aujourd'hui se matérialise par un raid en Syrie et la déroute d'un bâtiment aéronaval vers la Corée du Nord. A noter aussi le renoncement de la réforme de l'Obamacare, faute de consensus dans la majorité républicaine, et les décrets en partie retoqués dans le cadre de la politique anti-immigration. Pour ce qui est du sujet le plus important aux yeux du marché, la baisse du taux d'imposition de 35 à 15%, quant à elle, ferait peser des risques sur le budget fédéral. Pour cette raison, le taux pourrait être arrêté à 20% et la hausse d'un autre impôt viendrait compenser ce cadeau fiscal. Pour la première fois, Donald Trump et le président chinois, Xi Jinping, se sont rencontrés lors d'un échange au cours duquel le président états-unien s'est montré moins vindicatif que durant sa campagne à l'égard des échanges commerciaux avec l'Empire du Milieu.

En grande partie marqué par une élection française dont le résultat devait apporter un peu de stabilité politique après les turbulences de l'année dernière, le mois de mai termine dans le vert sur la majorité des bourses du monde. L'Eurostoxx50 clôture flat négatif à -0,1% tandis que le CAC40, le DAX30, le S&P500 et le Nikkei225 sont à respectivement +0,3%, +1,4%, +1,2% et +2,4%. La paire EUR/USD gagne +3,2% à 1,12 euros. En Europe, le résultat du scrutin présidentiel français n'aura pas laissé de place au doute. Largement « pricée » par les marchés suite au débat de l'entre-deux tours, la victoire d'Emmanuel Macron s'est matérialisée par un score de 66,10%. Ce mois de mai confirme l'excellente capacité du marché à faire face au risque politique depuis le Brexit en juin 2016. Outre le soulagement du résultat de la présidentielle française, les incertitudes états-uniennes et brésiliennes n'ont pas eu, pour le moment, de réel impact sur la bourse. Aux Etats-Unis, entre les révélations de transmissions d'informations confidentielles au chef de la diplomatie russe et les pressions exercées sur James Comey (ex-patron du FBI), Donald Trump est dans la tourmente. Ajouté à la mauvaise perception laissée par le président lors de sa première tournée internationale, il n'en fallait pas davantage pour que les investisseurs s'interrogent sur la probabilité qu'une procédure d'« impeachment » soit lancée. Les perspectives s'assombrissent alors que les résultats trimestriels sont de bonnes factures. Au Brésil, une nouvelle crise politique se profile sur fond d'une macroéconomie dégradée. En ce qui concerne le pétrole, le prix se stabilise autour de 50\$ le baril malgré les prolongations de l'accord de l'OPEP en association à des pays hors-OPEP comme la Russie. Le marché estime que malgré la limitation portée à 9 mois contre 6 initialement, les stocks de brut ne devraient pas décroître en raison du rebond de la production états-

unienne plus rapide que prévu, ainsi que des gros producteurs de l'OPEP non concernés par l'accord comme la Lybie et le Nigéria.

Sur le mois de juin, les principaux indices européens reprennent leur souffle après un premier semestre de bonne facture, tandis que le reste du monde est globalement bien orienté. Le CAC40, le DAX30, le Footsie100 et l'Eurostoxx50 clôturent respectivement à -3,10%, -2,30%, -2,80% et -3,20% quand le Nikkei225 (+2,0%) et le S&P500 (+0,50%) terminent dans le vert. La parité EUR/USD affiche +1,60% à 1,14 dollars. En Europe, les élections législatives anticipées au Royaume-Uni supposées renforcer la majorité du parti de Theresa May se sont avérées être un véritable camouflet. Pis, la tant espérée majorité absolue s'est muée en une minorité peu à peu forcée à emprunter le chemin du soft Brexit. Le risque politique français est passé sans entraves tandis que les investisseurs ne tarderont pas à scruter les élections allemandes. Toujours est-il que le risque politique européen est pour le moment derrière nous, en atteste les positions en Euro de retour en territoire acheteur pour la première fois depuis 3 ans. Aux Etats-Unis, la Fed poursuit son processus de normalisation politique tout en réaffirmant se baser sur les chiffres économiques. En parlant de chiffres, l'inflation et les salaires sont les données les plus en retard par rapport aux objectifs de la banque centrale. En ce qui concerne la politique monétaire, la seconde partie du mois a été quelque peu agitée. La Fed estimant que la valorisation des actifs est trop élevée alors que de son côté, la BCE a mis en avant les forces reflationnistes ayant remplacé les forces déflationnistes. Quand on parle d'agitation sur la seconde partie du mois, c'est bien évidemment du côté de la paire EUR/USD qu'il faut regarder puisqu'elle est marquée par une hausse de l'euro. La hausse de la monnaie unique étant désinflationniste par nature, elle est susceptible de ralentir la progression des taux dans un mouvement qui se corrigerait alors de lui-même. Du côté des matières premières, et plus spécifiquement du pétrole, le WTI abandonne près de 20% entre son pic intermédiaire du 24 mai et le plus bas du 21 juin, causant une faiblesse de plus lorsque les marchés consolident. Il semble que l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et ses partenaires, dont la Russie, aient mésestimé le dynamisme de l'offre et donc potentiellement leur incapacité à rééquilibrer le marché.

### **Troisième trimestre 2017**

En ce premier mois d'été, les performances sont plutôt mitigées sur les principaux indices. Eurostoxx50 (+0,20%), CAC40 (-0,50%), DAX30 (-1,70%), Footsie100 (+0,80%), S&P500 (+1,90%) et Nikkei225 (-0,50%) terminent en ordre dispersé tandis que la parité EUR/USD engrange +3,6% à 1,184 dollars suite aux anticipations de « tapering » par la BCE. En Europe, la conjoncture économique reste bien orientée, en atteste le climat des affaires meilleur qu'anticipé et en hausse pour le 6e mois consécutif en Allemagne (116 vs 114,9). Le mouvement est identique en France (109 vs 108) pendant que les commerces de gros et de détail sont au plus haut depuis respectivement novembre et décembre 2007. En Zone Euro, l'indice PMI Services est plus robuste qu'attendu, ressortant à 55,4 vs 54,7. Seule ombre au tableau dans cette embellie économique, la confiance des consommateurs décroche (104 vs 108 en juin) mais cela reste à relativiser car, historiquement, une bulle d'optimisme se crée en période électorale avant de se dégonfler post-élection. Quoiqu'il en soit, la BCE réaffirme sa volonté d'agir avec une main de velours sur la baisse de ses rachats d'actifs afin de ne pas renforcer l'euro trop brutalement. Jongler entre le « tapering » et une hausse modérée de l'euro n'est pas chose aisée puisque les investisseurs anticipent le resserrement monétaire quel que soit le timing de celui-ci. Aux Etats-Unis, tous les signaux sont au vert pour une poursuite graduelle du resserrement monétaire de la Fed. La confiance du consommateur atteint un plus haut de 4 mois à 121 vs 117,3 en juin, les inscriptions hebdomadaires au chômage sont en baisse à 233 000 vs 245 000 en juin et la croissance annualisée ressort à +2,6% vs +2,7% anticipé. Le « tapering » fait tout de même peser des craintes sur l'inflation car malgré le tarissement des logements disponibles qui alimente la hausse des prix de l'immobilier, les statistiques du mois de juin montrent une inflation à 1,6% vs 1,9% en mai et 1,7% anticipé. Du côté des matières premières, l'or noir progresse suite à trois annonces d'envergures. Premièrement, le Nigéria a accepté de limiter sa production à 1,8m b/j. Deuxièmement, la Lybie reste pour le moment exempte de quotas car l'OPEP estime que sa production devrait se stabiliser autour du niveau actuel, soit 1m b/j. Enfin, la dernière annonce concerne la limitation des exportations de brut par l'Arabie Saoudite, à 6,5m b/j contre 6,92 en mai dernier. L'organisation en profite pour rappeler à l'ordre certains contrevenants (Emirats Arabes Unis, Russie, Irak) pour avoir conduit au dépassement de la cible globale de 32,5m b/j.



Pour cette année 2017, l'agitation du mois d'août aura été conforme à celle des années précédentes, c'est-à-dire des volumes anémiques et peu de chose à même d'attirer l'attention des investisseurs. Les performances mensuelles sont hétérogènes entre une Europe continentale et le Japon dans le rouge, un indice britannique dans le vert et les Etats-Unis flat positif. Ce qui drive les marchés, c'est essentiellement la parité EUR/USD qui évolue au gré des anticipations de politique monétaire. Entre le durcissement en cours de la Fed et le durcissement attendu de la Banque Centrale Européenne (BCE), la paire est en hausse de +0,84% à 1,1825 USD. En Europe, l'enquête sur le sentiment économique du mois d'août montre une progression à 111,90, soit le plus haut niveau depuis 10 ans. La Commission Européenne plaide pour une poursuite de la dynamique de croissance, d'autant plus que les progrès viennent aussi bien de l'industrie que des services où les dirigeants anticipent une hausse de la demande. Par ailleurs, les chiffres de l'inflation sous-jacente montre que le chemin est encore long pour qu'elle soit pérennisée. Dans le même temps, la hausse de l'euro pourrait encore fragiliser l'édifice. Aux Etats-Unis, la croissance au T2-2017 ressort à +2,2% par rapport au T2-2016 ; La consommation privée et les investissements restent les deux principaux moteurs de la croissance. Le marché du travail est toujours aussi dynamique, notamment sur le mois de juillet puisque 237 000 emplois ont été créés contre 185 000 anticipés. La vigueur du marché du travail est un renfort de poids dans la quête du resserrement monétaire de la Fed. En Asie, alors que les analystes s'attendaient à voir l'activité manufacturière ralentir, celle-ci a finalement accélérée en août. Cette résistance d'un secteur industriel crucial offre une marge de manœuvre accrue dans la campagne du gouvernement contre l'endettement colossal du pays. Du côté des matières premières, les stocks de brut ont diminué, constituant selon les analystes un signal positif pour le rééquilibrage de l'offre et de la demande. Faut-il néanmoins rappeler que les cours du pétrole sont suspendus aux conséquences de l'impact de l'ouragan Irma ; ce dernier ayant d'ores et déjà causé l'arrêt de 20% de la production du Golfe du Mexique.

En ce mois de rentrée scolaire, les marchés affichent de belles performances en dépit des menaces que fait peser le régime nord-coréen sur la paix mondiale. Alors que l'on attendait une hausse de la volatilité implicite, celle-ci est finalement restée atone pendant que les marchés reprenaient leur marche en avant. Outre les indices actions, c'est l'or noir qui a eu le vent en poupe avec un baril de Brent à \$57,54 et un baril WTI à \$51,67. En Europe, la force CDU/CSU remporte les élections allemandes, offrant à Angela Merkel un 4e mandat dont le début ne s'annonce pas des plus aisés. La chancelière devra négocier avec les libéraux du FDP et les Verts afin de former une coalition tandis que le parti extrémiste fait son entrée au Bundestag avec un peu plus de 12% des suffrages. Dans le même temps, le traditionnel allié européen SPD garnira les rangs de l'opposition. De son côté, la BCE n'a pas souhaité modifier ses taux directeurs et le débat sur l'avenir du QE a commencé en son sein. Aucune décision n'a pour le moment été prise. Aux Etats-Unis, le nombre d'ouragan aura été dans la moyenne des années précédentes mais ils auront fait montre d'une intensité rarement observée. Nombreux sont ceux ayant été catégorisés 5 au moment de frapper les terres habitées. Les dégâts occasionnés par ces catastrophes naturelles vont probablement fausser les statistiques économiques avec une baisse de la croissance au 3e trimestre avant de rebondir pour la fin d'année. Quant à la Fed, la porte reste grande ouverte à un relèvement des taux en décembre, ce qui constituerait la 3e hausse de l'année. En ce qui concerne la mesure fiscale tant désirée par Donald Trump, la baisse de l'impôt sur les sociétés à 15-20% est entrée en phase de négociation à l'initiative des Républicains. La fin du mois de septembre a été synonyme de réduction claire de l'aversion au risque, alors que de vives tensions avaient resurgies en début de mois suite au test d'une bombe à hydrogène par Kim Jong-Un. Contrairement à ce que le retour de l'appétit pour le risque pourrait faire penser, le dictateur nord-coréen laisse encore planer une épée de Damoclès sur la stabilité internationale. En menaçant de réaliser un test atmosphérique au-dessus du pacifique, l'Etat communiste pourrait franchir une ligne rouge qui n'a plus été atteinte depuis 1980.

### **Quatrième trimestre 2017**

Alors que la Catalogne faisait tanguer les marchés espagnols, le reste du monde n'a pas semblé particulièrement impacté. Les investisseurs se concentrant sur les bonnes données économiques et la feuille de route décrite par la Banque Centrale Européenne (BCE). Les principaux indices clôturent le mois à l'image du S&P500 qui réalise un fait rarissime en terminant dans le vert pour le 12e mois consécutif. La paire EUR/USD s'établit à 1,1648 USD. Le mois d'octobre aura constitué le grand écart pour la Catalogne. Se sentant tout d'abord poussé des ailes via un référendum d'autodétermination en début de mois, la région risque désormais de se retrouver dénuée de toute autonomie avec l'application de

l'article 155 de la Constitution qui empêche la tenue d'un tel référendum. Afin de garder le leadership du pays, Mariano Rajoy a convoqué des élections régionales anticipées, auxquelles les indépendantistes ont accepté de participer alors qu'ils sont pour l'heure accrédités de 42,50% des voix. Jusque-là restés optimistes, les marchés ont connu une nouvelle accélération haussière suite à la réunion mensuelle de la BCE. La prolongation du programme de rachat d'actifs a été confirmée jusqu'au mois de septembre 2018, soit trois mois de plus qu'anticipé. Quant aux montants, ils sont réduits de moitié pour atteindre 30 milliards d'euros par mois. Aux Etats-Unis, avec l'entame d'une procédure de « fast-track », les pions se mettent en place en vue d'une prochaine réforme fiscale aux Etats-Unis. Le vote du budget 2018 pourrait donc se faire à la majorité simple, ce qui avantagerait les républicains qui possèdent la majorité dans les deux chambres du Congrès. Cet événement est loin d'être négligeable dans la mesure où la réforme fiscale est fortement attendue depuis la prise de pouvoir de Donald Trump. Au Japon, Shinzo Abe a gagné son pari en remportant un nouveau mandat, lors des élections législatives anticipées, à la tête de la troisième économie mondiale. Fort d'une large majorité en faveur de sa coalition avec 310 des 465 sièges, le premier ministre renforce son pouvoir et sa légitimité. Pourtant loin d'avoir gagné d'avance, l'homme pourrait rester aux commandes jusqu'en 2021 pour atteindre le record de longévité d'un premier ministre japonais.

En ce mois de novembre, les indices auront fait montre d'une volatilité que l'on ne soupçonnait plus sur les marchés financiers, à l'exception du très à la mode Bitcoin qui varie chaque jour de plus ou moins 10%. Entamant le mois sur les plus hauts annuels en Europe, l'aversion au risque est revenue avec vigueur, durant 8 séances consécutives de baisse, pour se rappeler aux bons souvenirs de l'été 2011. Le timide rebond en fin de mois permet néanmoins d'améliorer les performances relatives par rapport aux indices US qui ont continué leur marche en avant, marquant une étonnante décorrélation pour un risque qui paraissait pourtant local d'après les médias. Enfin, la parité EUR/USD termine en hausse de +1,76% à 1,1849 USD. En Europe, les négociations, en vue de former une coalition gouvernementale en Allemagne, ont tourné court suite à la rupture des négociations par les libéraux. Bien que les accords peines à être trouvés entre le CDU/CSU, les Verts et le FDP, ces balbutiements n'ont pas occasionné de soubresauts particuliers sur les marchés boursiers alors que le climat général n'était pas au beau fixe. Aux Etats-Unis, les principales interrogations du mois portaient sur la faisabilité de la réforme fiscale portée par Donald Trump depuis son investiture à la Maison Blanche. Pour rappel, cette réforme devait avant tout baisser la fiscalité des entreprises de 35% à 20% ainsi que limiter à trois tranches le barème progressif de l'impôt sur le revenu tout en diminuant le taux marginal. Pour valider la réforme, il fallait l'accord du Congrès, c'est-à-dire à la fois la validation de la Chambre des Représentants (Républicains fortement majoritaires) et le Sénat (Républicains légèrement majoritaires). Après de longs débats, le Sénat a voté en faveur de la réforme fiscale (51 contre 49) au début du mois de décembre. Il ne reste plus qu'une dernière validation pour que la loi soit définitivement promulguée. De son côté, la Fed a annoncé le remplacement de sa Présidente Janet YELLEN par Jérôme POWELL à compter de 2018. Les marchés n'ont que très peu réagit à cette annonce dans la mesure où leurs visions sont similaires. Le seul changement réside dans leur couleur politique. Pèle mèle, l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) n'a pas voulu jouer avec le feu en prolongeant les limites de production offerte aux marchés jusqu'à la fin de l'année 2018. Le prix du pétrole s'échange au plus haut annuel tandis que le Bitcoin cote au-dessus de 10 000 dollars.

Après les tumultes provoqués par le référendum d'auto-détermination Catalan, de nouvelles élections étaient organisées le 21 décembre auprès du Parlement Espagnol. Censé renforcer la légitimité du pouvoir en place, le vote a finalement vu les indépendantistes se renforcer avec 47,6% des voix et 70 sièges sur 135. Le taux de participation atteint un niveau record à 82%. Au niveau économique, le PIB de la Zone Euro a progressé plus vite que le PIB potentiel depuis 2014 et au même rythme que la dynamique économique états-unienne. Pour cette raison, des économistes anticipent un bond de l'inflation tandis que l'inflation sous-jacente reste proche de ses plus bas. La vigueur de l'inflation se résume en grande partie à la hausse du pétrole. Toujours en Zone Euro, c'est une nouvelle qui aurait pu créer une panique acheteuse en 2011 : la Commission Européenne a proposé aux Etats Membres de créer en 2019 un fonds monétaire européen ayant pour objectif de se substituer au Fonds Monétaire International (FMI) dans les affaires Européennes. Le Parlement et le Conseil sont invités à l'adopter mi-2019. Aux Etats-Unis, la nouvelle du mois fût sans contestation l'adoption de la réforme fiscale tant désirée par Donald Trump depuis son investiture. Cette réforme se caractérise notamment par une baisse marquée de l'Impôt sur les Sociétés de 35 à 20%. En Asie, le ralentissement chinois semble avoir été sous-estimé, comme en atteste la baisse

importante des marchés depuis les points hauts de début décembre et la hausse des obligations souveraines à 7 ans passant de 3 à 3,9% sur 1 an. En ce qui concerne les réserves de devises étrangères, elles continuent de progresser pour atteindre 3119 milliards de dollars en novembre contre 3000 en début d'année. La fuite des capitaux n'est plus un problème crucial pour le pays après la baisse de 500 milliards de dollars de réserve en 2015. La fuite s'expliquait principalement par la baisse du Yuan contre le dollar et les investissements massifs à l'étranger qui en découlait. Dans le reste du Monde, on note que le Venezuela a été déclaré en défaut de paiement sur deux remboursements par S&P pour un montant total de 183 millions de dollars sur des échéances 2023 et 2028. A titre informatif, les trois pays les plus endettés sont dans l'ordre : le Japon (239% du PIB), la Grèce (181%) et le Liban (143%).

### **Premier trimestre 2018**

En ce début d'année, le sujet est sans conteste la problématique de l'inflation et l'évolution de la parité EUR/USD. L'effet de base du pétrole, qui n'a jamais été aussi haut depuis 3 ans, devrait se faire ressentir sans pour autant régler le problème des prix alors que l'inflation sous-jacente reste autour de ses plus bas niveaux à 1%. Aux Etats-Unis, malgré la plus grande réforme fiscale depuis 30 ans, le manque de pression inflationniste pourrait maintenir le billet vert en retrait. Pour ne rien arranger, l'une des principales agences de notation chinoise, Dagong, a abaissé la note de crédit US de A- à BBB+ en évoquant notamment une absence de politique en faveur de l'environnement et le fait que la réforme fiscale ne permette pas de s'attaquer à une croissance essentiellement soutenue par la dette. En Europe, la hausse de l'euro pourrait commencer à inquiéter compte tenu de son impact sur le résultat des entreprises : une hausse de 10% de la monnaie unique cause en moyenne une baisse comprise entre 7% et 8% du résultat des grands groupes européens cotés. En ce qui concerne l'impact de la parité EUR/USD sur la performance des entreprises, et plus généralement l'impact d'un dollar élevé, un papier de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) va à l'encontre de la pensée conventionnelle selon laquelle il faudrait une monnaie locale faible pour favoriser ses exportations. Un dollar plus fort serait négatif pour le commerce mondial car il annonce généralement des conditions de crédit plus serrée. Les faits parlent d'eux-mêmes car de nombreux pays qui ont un important excédent commercial ont globalement misé sur une politique de taux de change fort (Allemagne, Suisse, Danemark). Il est possible que nous soyons à l'aube d'une nouvelle guerre des monnaies, si tant est que nous y soyons sorties, comme le dit assez clairement le secrétaire du Trésor américain, Mnuchin, à Davos : "Un dollar faible est bon pour l'économie américaine". Sans pour autant conclure sur une note pessimiste, il est fort à propos de citer le PDG de Barclays à Davos, lequel s'est voulu résolument sur la défensive en déclarant que "c'est un peu comme en 2006, lorsque nous parlions tous de savoir si nous avons résolu l'énigme des crises économiques... Tout semble parfait... Les marchés boursiers sont toujours à la hausse et la volatilité est à son plus bas niveau. Ce n'est pas durable".

La publication du 02 février sur la hausse des salaires US aura eu pour conséquence de révéler l'importance des positions dites de « low volatility » consistant à anticiper la baisse de cette dernière. En effet, les craintes suscitées par cette publication ont générées un pic de l'indice de la peur à 37,3 soit +115% sur une journée. Dès lors, les marchés restent très focalisés sur l'évolution de l'inflation car elle déterminera en grande partie le rythme d'appréciation des taux de la Fed. Selon Bloomberg, il y aurait 100% de chance que la Fed augmente son taux directeur en mars alors qu'entre 3 et 4 relèvements de taux sont anticipés cette année. Début février, de nombreux économistes montraient la bonne santé de l'économie US avec un PIB au T4 à +2,6%. En omettant d'intégrer l'effet bénéfique des ouragans (reconstruction) pour environ 100 bps. Contrairement à certains intervenants, la baisse récente du dollar montrerait que la devise aurait déjà compris que l'économie US ne va pas si bien que cela. En dépit des inquiétudes récentes portant sur l'inflation, il convient d'apporter un regard objectif et certainement plus rationnel des événements. Les inquiétudes ont porté le 10 ans US à un plus haut depuis 4 ans à 2,854% alors que le 30 ans US flirt avec les 3% bloqué par une tendance baissière en vigueur depuis 1994. Pour le moment, et malgré ces soubresauts, nous ne signalons aucune poussée inflationniste au sein du G7 dont la moyenne de l'inflation sur 1 an est stable à 1,7% contre 1,8% à la même période l'année dernière. De même, les 38 pays représentant 80% du PIB mondial ont une inflation moyenne de 1,8%. En Asie, l'indice du volume de marchandises échangées à Hong Kong, qui sert de proxy pertinent pour mesurer le commerce chinois en raison de sa position de port intermédiaire, est de nouveau en chute : import (4,20% vs 10%) ; export (6,80% vs 15%). Le ralentissement chinois, s'il venait à se confirmer, pourrait créer de

mauvaises surprises à tous les garants d'une croissance mondiale synchronisée d'ici la fin de l'année. Rappelons que le 28 février, J. POWELL nous a gratifié de son première discours « hawkish » à la tête de la Fed, renforçant de fait la conviction de plusieurs hausses des taux cette année. Par ailleurs, l'indice de confiance du Conférence Board, 51,60% des personnes interrogées s'attendent à ce que les marchés continuent d'augmenter. Cela constitue un plus haut historique... Par conséquent supérieur au consensus qui se dégageait lors de la bulle internet.

A l'origine de la correction survenue courant février, la théorie de reflation a pris du plomb dans l'aile grâce à la publication des chiffres de l'inflation en Zone euro à 1,2% et IPC core à 1,05%. Il en va de même pour l'inflation sous-jacente états-unienne qui ressort à 1,8% en ligne avec les mandats de la Fed. Pour juger de l'évolution de sa politique monétaire, la Banque Centrale Européenne (BCE) suit de près les conditions monétaires (taux du crédit, obligation, taux de change), les perspectives à moyen-terme de l'inflation et l'évolution du crédit via le canal bancaire. S'il est acquis que les rachats d'actifs prendront fin en septembre 2018, il est probable que la BCE soit plus prudente en ce qui concerne la remontée de son taux directeur compte tenu de l'inflation et des chiffres économiques. A ce titre, il est à noter que le pic de croissance en Zone Euro a sûrement été atteint, comme l'atteste la baisse de l'indicateur d'activité privée à 55,3 en mars contre 57,1 en février. Aux Etats-Unis, la croissance dure depuis l'annonce des premiers signes de reprise par Ben Bernanke (2009) ce qui en fait l'une des périodes les plus longues de l'histoire. Si elle se prolonge jusqu'en juillet 2018, elle aura duré 9 ans. Néanmoins, les signaux d'alerte se multiplie sur les trois indicateurs clés de l'économie états-unienne : credit impulse, profit impulse et capital impulse. Par exemple, le credit impulse, qui devance l'économie de 9 à 12 mois, est tombé à -0,7% au T3 2017 contre 0,4% au T2 2017. De même, une étude très intéressante du NBER affirme que le taux de natalité serait un indicateur avancé du cycle des affaires outre-Atlantique. En étudiant les données entre 1988 et 2015, on note que le taux de natalité a commencé à chuter quelques trimestres avant que la conjoncture ne se retourne. Ce fut ainsi le cas avant les récessions de 1990, 2001 et 2008. Compte tenu de tous les éléments à disposition, la remontée des taux de la Fed devrait se faire en douceur à l'image de la hausse de 25 bps au mois de mars, portant le taux directeur à 1,75%. En Asie, le taux de chômage japonais est à son plus bas niveau (2,4%) depuis avril 1993. Le gouverneur de la Banque Centrale Japonaise (BoJ) jugeant même cela « quelque peu surprenant ». Ce déclin s'explique essentiellement par l'expansion économique récente et par la pénurie croissante de main d'œuvre liée à l'évolution démographique défavorable. En Chine, l'évolution négative du flux de crédit, qui devance l'économie réelle de 12 mois, explique la baisse du PMI manufacturier et indique une décélération plus prononcée des statistiques dans les prochains mois. Une étude de David Andrew Firmes montre que sur plus de 500 millions de courses de Taxi à New York, on observe une forte hausse de l'activité entre le siège de la Fed et ceux des principales banques de New York avant le FOMC.

### **1.2.2. Stratégie du fonds :**

Au cours du second trimestre 2017, l'essentiel de la stratégie de l'équipe de gestion s'est résumée à naviguer au gré des mouvements de passif dont a été victime la société. Conformément aux choix pris le trimestre précédent, le portefeuille est en grande partie composé de fonds de gestion passive dans le but de traiter à cours connus lorsque les rachats d'ampleurs surviennent. Pour cette raison, les actifs comprennent notamment les ETFs Amundi MSCI Euro Min Vol, Lyxor ETF Stoxx 600 Food & Beverage, Amundi ETF FTSE EPRA Europe Real Estate et des fonds monétaires. La raison de ces investissements s'est portée sur des indicateurs techniques en investissant sur les secteurs ayant le momentum le plus propice à des achats compte tenu du type de fonds Patrimonial. Minimiser la volatilité tout en captant de l'alpha sur les secteurs ayant la force relative la plus alléchante.

Au troisième trimestre, la politique de l'équipe de gestion a été d'accroître l'exposition sur l'Amérique Latine via le fonds de gestion passive Lyxor Emerging Market LATAM pour profiter du potentiel haussier, notamment du Brésil, avec une diversification maximale compte tenu du profil patrimonial de notre fonds. Pour réduire la volatilité du fonds, l'équipe de gestion a accrue sa position sur le tracker Amundi Euro Minimum Volatility et s'est positionné sur le fonds de gestion active Oddo Avenir Euro afin de profiter des actions à fort rendement. La mise en portefeuille du fonds H2O Multibonds

correspond à l'accroissement de l'exposition taux dans une optique de performance afin de bénéficier de la qualité de ses gérants.

Les arbitrages se sont poursuivis au cours du quatrième trimestre de 2017 selon la même logique que le trimestre précédent, c'est-à-dire avec un renforcement des lignes hors Europe afin de diversifier quelque peu le portefeuille tout en contrôlant la volatilité, qui stagnait sur ses points bas, via un renforcement des investissements sur taux. Ainsi, les fonds Lyxor Emerging Market LATAM et H2O Multibonds RC ont été renforcés. La gestion de l'exposition action a été réalisée par l'intermédiaire du Future DJ Eurostoxx50.

Nous avons diminué l'exposition action dans le courant du mois de janvier 2018 après le traditionnel rallye de fin d'année en 2017. Malgré cela, la baisse des marchés s'est fait ressentir en raison de la violence du mouvement suite aux inquiétudes portant sur une hausse de l'inflation et sur la résurgence de la volatilité. Au cours de ce premier trimestre 2018, le portefeuille a connu trois grands thèmes d'arbitrages à savoir la gestion de trésorerie, la gestion des souscriptions et la réorientation stratégique vers des Investissements Socialement Responsables (ISR).

La gestion de trésorerie consiste à gérer les mouvements de passif en impactant les actifs du portefeuille pour répondre aux rachats et souscriptions du fonds. Le but étant bien évidemment de ne pas modifier la structure du portefeuille (exposition action, taux, exposition géographique, etc.).

En ce qui concerne la gestion des souscriptions, celle-ci est exclusivement due au mandat d'un nouveau client institutionnel. Les flux entrant devant être gérés avec le plus grand soin compte tenu de la faible taille des encours du fonds en proportion des souscriptions.

Les arbitrages consistant à réorienter les portefeuilles vers une gestion ISR ont été réalisés tout au long de ce premier trimestre. En plus d'être ISR, les fonds sur lesquels nous investissons sont dorénavant assortis d'une notation 4 ou 5 étoiles sur Morningstar. C'est dans cette optique que des fonds sont entrés dans nos portefeuilles comme le Fédéral Support Trésorerie ISR, le Raiffeisen-Nachhaltigkeit-Mix VT et le Mirova Global Sustainable Equity Fund.

Sur la période sous revue, l'exposition action minimum a été de **25.78% en mai 2017**, de **48.56%** au maximum en février 2018 et en moyenne de **38.61%**.

Sur la période, la performance du fonds est de **0.08%**.

Les performances des indices sur la même période sont les suivantes :

CAC 40 (en Euro) : +0.80% \*

DJ EuroStoxx50 (en Euro) : -4.32% \*

S&P500 (en USD) : +10.01% \*

Nikkei 225 (en JPY) : +10.85% \*

MSCI World (DNR en Euro) : -1.17% \*

EURO-MTS Global : +3.11% \*

\* Source : Reuters

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.*

### **1.3 – Informations réglementaires**

#### **▪ Politique de sélection des intermédiaires**

En sa qualité de société de gestion, PINK Capital sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties selon un certain nombre

de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisées sur le site internet [www.pinkcapital.fr](http://www.pinkcapital.fr).

▪ L'information sur les instruments financiers détenus par le FCP, et émis par la Société de gestion ou les entités qui lui sont liées, est communiquée dans l'annexe aux Comptes annuels.

#### ▪ **ESMA : INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES**

Le FCP PINK Patrimonial n'était pas exposé ou couvert, au 29 mars 2018, au travers de contrats financiers à terme.

▪ Les informations sur les frais de gestion variables sont fournies, le cas échéant, dans l'annexe aux Comptes annuels.

#### ▪ **Communication des critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)**

La politique d'investissement de cet OPCVM n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de Gouvernance (E.S.G)

#### ▪ **Méthode de calcul du risque global**

La méthode retenue pour calculer le risque global de l'OPCVM est celle de la méthode du calcul de l'engagement sur les instruments financiers à terme telle que définie à l'article 42 de la Directive 2010/43/UE.

#### ▪ **Politique de rémunération**

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, Pink Capital a mis à jour sa politique de rémunération. La politique de rémunération a été conçue et mise en œuvre pour promouvoir le succès durable et la stabilité de la société de gestion tout en étant en mesure d'attirer, développer et retenir des collaborateurs motivés et performants. Elle est en accord avec les objectifs et les intérêts des gestionnaires, des OPC gérés et des investisseurs des OPC afin d'éviter les conflits d'intérêts potentiels. Elle n'encourage pas une prise de risque excessive.

La politique de rémunération a été approuvée par les organes de direction (Président et direction générale) de la société de gestion. Les principes de cette politique sont examinés sur une base régulière par le comité de rémunération et de nomination et adaptés au cadre réglementaire en constante évolution. Les détails de la politique de rémunération incluant une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés ainsi que les informations sur le comité de rémunération et de nomination peuvent être trouvés sur le site web suivant: [www.pinkcapital.fr](http://www.pinkcapital.fr). Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

#### **Partie Variable : détermination et évaluation**

La rémunération variable dépend à la fois de la réussite individuelle du collaborateur et de la performance de la Société dans son ensemble. L'enveloppe des rémunérations variables est déterminée en fonction du résultat Pink Capital SAS au cours de l'exercice écoulé, en veillant à ce que le niveau de fonds propres reste suffisant. Elle est ensuite distribuée entre les différents services en fonction de l'évaluation de leur performance et, au sein de chaque service, en fonction de l'évaluation des performances individuelles des collaborateurs. Le montant de la part variable de la rémunération revenant à chaque collaborateur reflète sa performance et l'atteinte des objectifs qui lui ont été fixés par la Société. Ces objectifs peuvent être de nature quantitative et/ou qualitative et sont liés à la fonction du collaborateur. Ils prennent en compte les comportements individuels afin d'éviter notamment les prises de risques à court terme. Il est notamment pris en compte la pérennité

des actions menées par le salarié et leur intérêt à long et moyen terme pour l'entreprise, l'implication personnelle du collaborateur et la réalisation des tâches confiées.

### **Exercice 2017**

Sur l'exercice 2017, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Pink Capital à l'ensemble de son personnel (6 personnes) s'est élevé à 294.964,59 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées sur l'exercice : 294.964.59 euros
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées sur l'exercice : 0 euros.

Il existe un nombre limité de gérants qui perçoivent des commissions de performance. Toutefois ces commissions font partie intégrante de leur rémunération variable et font l'objet des mesures d'encadrement des rémunérations notamment en matière de différé et de paiement en instruments. Le montant total des rémunérations versées en 2017 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Preneurs de risque : 120.494,59 euros
- Non-preneurs de risque : 174.470,00 euros

#### **▪ Loi de Transition Energétique**

Pink Capital met à la disposition des investisseurs les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG), sur son site internet <http://www.pinkcapital.fr> et dans le rapport annuel des OPC concernés.

### **1.4 – Changements intervenus au cours de l'exercice**

- **Septembre 2017 :**

Mise à jour du DICI et prospectus : suppression de la classification AMF « Diversifié ».

## **2 - Rapport du Commissaire aux Comptes et comptes annuels**



## Fonds Commun de Placement

# PINK PATRIMONIAL

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

---

EXERCICE CLOS LE 29 mars 2018

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 29 mars 2018

Aux porteurs de parts du FCP,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif PINK PATRIMONIAL, constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP), relatifs à l'exercice clos le 29 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes  
**CONSEILS ASSOCIES S.A.**



Jean-Philippe MAUGARD

# **PINK PATRIMONIAL**

**COMPTES ANNUELS**

**29/03/2018**

## BILAN ACTIF AU 29/03/2018 EN EUR

	29/03/2018	31/03/2017
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>2 885 601,39</b>	<b>6 322 750,07</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>2 114,76</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	2 114,76
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>2 885 601,39</b>	<b>6 320 411,78</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 885 601,39	6 320 411,78
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>223,53</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	223,53
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>0,00</b>	<b>15 367,42</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	<b>15 367,42</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>214 124,94</b>	<b>86 773,20</b>
<b>Liquidités</b>	<b>214 124,94</b>	<b>86 773,20</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>3 099 726,33</b>	<b>6 424 890,69</b>

## BILAN PASSIF AU 29/03/2018 EN EUR

	29/03/2018	31/03/2017
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	2 871 349,42	6 150 842,30
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	263 235,41	351 649,38
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	-46 688,60	-89 611,19
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>3 087 896,23</b>	<b>6 412 880,49</b>
<b>Instruments financiers</b>	0,00	223,53
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	0,00	223,53
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	223,53
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	11 830,10	11 222,76
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	11 830,10	11 222,76
<b>Comptes financiers</b>	0,00	563,91
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00	563,91
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	<b>3 099 726,33</b>	<b>6 424 890,69</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/03/2018 EN EUR

	29/03/2018	31/03/2017
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Contrats futures</b>		
ES S&P 500 M7	0,00	331 765,04
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		
<b>Autres opérations</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		



## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/03/2018 EN EUR

	29/03/2018	31/03/2017
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	70 869,31
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>70 869,31</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	238,46	918,76
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>238,46</b>	<b>918,76</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>-238,46</b>	<b>69 950,55</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	37 199,06	214 767,83
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-37 437,52</b>	<b>-144 817,28</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-9 251,08	55 206,09
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-46 688,60</b>	<b>-89 611,19</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

#### A – Méthode d'évaluation

L'organisme s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des O.P.C.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

- **Valeurs mobilières**

• actions et assimilées	
Zone Europe :	sur la base des cours publiés. cours d'ouverture jour cours de clôture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de clôture veille
	sur la base des cours non publiés. <input checked="" type="checkbox"/> cours transmis par la société de gestion autre.....
Zone Amérique :	sur la base des cours publiés. <input checked="" type="checkbox"/> cours de clôture veille cours d'ouverture jour cours de clôture jour autre.....
	<b>Négoциées sur un marché réglementé :</b>
Zone Asie / Océanie :	sur la base des cours publiés. cours de clôture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours d'ouverture jour sur la base des cours non publiés. <input checked="" type="checkbox"/> cours transmis par la société de gestion autre.....
Zone Afrique :	sur la base des cours publiés. cours d'ouverture jour cours de clôture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de clôture veille

	sur la base des cours non publiés <input checked="" type="checkbox"/> cours transmis par la société de gestion cours contribué autre.....
--	--

• Obligations et assimilées	
Zone Europe :	sur la base des cours publiés
	cours d'ouverture jour cours de clôture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de clôture veille
	sur la base des cours non publiés. <input checked="" type="checkbox"/> cours transmis par la société de gestion cours contribué autre.....
Zone Amérique :	sur la base des cours publiés. <input checked="" type="checkbox"/> cours de clôture veille cours d'ouverture jour cours de clôture jour autre.....
	sur la base des cours non publiés. <input checked="" type="checkbox"/> cours transmis par la société de gestion cours contribué autre.....
Zone Asie / Océanie :	sur la base des cours publiés. cours de clôture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours d'ouverture jour
	sur la base des cours non publiés. <input checked="" type="checkbox"/> cours transmis par la société de gestion cours contribué autre.....
Zone Afrique :	sur la base des cours publiés. cours d'ouverture jour cours de clôture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de clôture veille
	sur la base des cours non publiés. <input checked="" type="checkbox"/> cours transmis par la société de gestion cours contribué autre.....
• OPC	<input checked="" type="checkbox"/> à la dernière valeur liquidative connue autre.....
• Autres OPC négociés (trackers)	sur la base des cours publiés. cours d'ouverture jour cours de clôture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de clôture veille

• Titres de créances négociables :	
Méthode de valorisation	Les titres de créances négociables sont valorisés à leur valeur de marché et ce jusqu'à l'échéance.
	<input checked="" type="checkbox"/> Les titres de créances négociables à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché. En l'absence de transactions significatives, une méthode actuarielle est appliquée en retenant le taux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, la surcote / décote est amortie sur le nombre de jours restants jusqu'à l'échéance. Si les TCN sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts ainsi que la surcote / décote sont linéarisés sur la durée de vie.
	autre.....

• **Les acquisitions et cessions temporaires de titres :**

Prêts de titres

Les créances représentatives des titres prêtés sont évaluées à la valeur de marché des titres concernés, majorée de la rémunération du prêt calculée prorata temporis.

Emprunts de titres

Les titres empruntés, ainsi que les dettes représentatives des titres empruntés, sont évalués à la valeur de marché des titres concernés, majorée, en ce qui concerne la dette, de la rémunération de l'emprunt calculée prorata temporis.

Prises en pension livrée

Les créances représentatives des titres reçus en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à recevoir calculée prorata temporis.

Les prises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPC, d'une échéance supérieure à trois mois, sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

Mises en pension livrée

Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché et les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à payer calculée prorata temporis.

Pour les mises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPC, d'une échéance supérieure à trois mois, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont évalués à la valeur contractuelle, majorée de la rémunération à recevoir calculée prorata temporis et déterminée en fonction des conditions fixées au contrat. En application du principe de prudence, cette valorisation est corrigée du risque de contrepartie.

Emprunts d'espèces

Les emprunts d'espèces sont évalués à la valeur contractuelle, majorée de la rémunération à payer calculée prorata temporis et déterminée en fonction des conditions fixées au contrat.

• **Instruments financiers à terme**

Négociés sur un marché réglementé :	
• Les instruments à terme fermes	
Zone Europe :	cours d'ouverture jour cours de compensation jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de compensation veille

Zone Amérique	<input checked="" type="checkbox"/> cours de compensation veille cours de compensation jour autre.....
Zone Asie / Océanie	cours de compensation jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours d'ouverture jour
Zone Afrique	cours d'ouverture jour cours de compensation jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de compensation veille

• Les instruments à terme conditionnels	
Zone Europe :	cours d'ouverture jour cours de clôture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de clôture veille
Zone Amérique	<input checked="" type="checkbox"/> cours de clôture veille cours d'ouverture jour cours de clôture jour autre.....
Zone Asie / Océanie	<input checked="" type="checkbox"/> cours d'ouverture jour autre : Cours de clôture veille
Zone Afrique	cours d'ouverture jour <input checked="" type="checkbox"/> autre : Cours de clôture veille

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

## B - Modalités pratiques

Les bases de données utilisées sont :

<input checked="" type="checkbox"/> Reuters
<input checked="" type="checkbox"/> Bloomberg
<input checked="" type="checkbox"/> Six Telekurs

La source des cours de devises retenue est :

<input type="checkbox"/> AFG
<input checked="" type="checkbox"/> BCE
autre :

## Méthode de comptabilisation

• La méthode de comptabilisation des frais de négociation se fait en :

<input checked="" type="checkbox"/> frais exclus
<input type="checkbox"/> frais inclus

• La méthode de comptabilisation des revenus de taux est celle du :

<input type="checkbox"/> coupon couru
<input checked="" type="checkbox"/> coupon encaissé

• La méthode de comptabilisation des intérêts courus du week-end :

<input type="checkbox"/> prise en compte sur la VL précédente
<input checked="" type="checkbox"/> prise en compte sur la VL suivante

- Méthodes de calcul et de comptabilisation des frais de fonctionnement et de gestion fixes :

Les frais de fonctionnement et de gestion fixes recouvrent l'ensemble des charges et notamment : les frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais du dépositaire, frais d'audit, frais juridiques, frais d'enregistrement, cotisations AMF, cotisations à une association professionnelle, frais de distribution. Ces frais n'incluent pas les frais de transaction.

Les dotations aux frais de gestion fixes sont calculées par application d'un taux à l'actif net moyen;

Les dotations aux frais fixes sont enregistrées en charge à chaque valeur liquidative.

### C - Droits et conditions attachées à chaque catégorie de parts

Parts	Code ISIN	Valeur liquidative d'origine	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Minimum de souscription
I	FR0011006865	100 euros *	Affectation du résultat net : Capitalisation  Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation	EURO	Tous souscripteurs, plus particulièrement destinée aux investisseurs institutionnels	Souscription initiale : 1 part.  Souscription ultérieure : 1/1000ème de

\* Suite à la division de la VL d'origine qui était de 10 000 euros.

### Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 2% TTC sur La part I

### Frais de gestion variables :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds commun de placement et le seuil de référence de 6%, sur l'exercice.

Des frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

La performance du Fond Commun de Placement est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si sur l'exercice, la performance du fonds Commun de Placement est supérieure au seuil de référence, la part variable des frais de gestion représentera 20,00% TTC de la différence entre la performance du fonds Commun de Placement et le seuil de référence.

- si sur l'exercice, la performance du fonds Commun de Placement est inférieure au seuil de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

- si, au cours de l'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice est supérieure au seuil de référence calculée prorata temporis sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

- en cours d'exercice dans le cas d'une sous-performance du FCP depuis le début de l'exercice par rapport au seuil de référence calculé prorata temporis sur la même période, toute provision constatée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

- cette part variable de frais de gestion ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance du FCP est supérieure au seuil de référence.

- en cas de rachat de parts, s'il existe une provision pour frais de gestion variables, la quote-part de frais variables proportionnelle aux parts remboursées est définitivement acquise à la société de gestion et lui sera versée en fin de trimestre.

Si elle est supérieure à 1 an, la première période de référence débute à la date de création du Fonds et se termine à la clôture du premier exercice comptable, sinon elle se termine à la clôture du deuxième exercice comptable. Chaque période de référence postérieure correspond à l'exercice comptable

## **Affectation des sommes distribuables**

### ***Définition des sommes distribuables :***

Les sommes distribuables sont constituées par :

### ***Le résultat :***

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

### ***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### ***Modalités d'affectation des sommes distribuables :***

<b><i>Sommes Distribuables</i></b>	<b><i>Parts I</i></b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/03/2018 EN EUR

	29/03/2018	31/03/2017
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>6 412 880,49</b>	<b>9 251 068,81</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 984 579,44	6 074 546,45
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 355 313,89	-9 177 445,94
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	393 796,56	778 205,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-115 408,64	-333 294,57
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	240,00	179 095,25
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-5 567,21	-354 306,22
Frais de transactions	-11 019,82	-13 286,57
Différences de change	-10 128,18	23 028,76
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-168 948,53	131 773,40
Différence d'estimation exercice N	-43 730,57	125 217,96
Différence d'estimation exercice N-1	-125 217,96	6 555,44
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	223,53	-1 754,59
Différence d'estimation exercice N	0,00	-223,53
Différence d'estimation exercice N-1	223,53	-1 531,06
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-37 437,52	-144 817,28
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	0,00	67,62
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>3 087 896,23</b>	<b>6 412 880,49</b>

\* N-1 : Résultat de fusion avec le fonds SORYO 5 sur VL du 12/06/15.



### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>Actif</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors-bilan</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	214 124,94	6,93
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	214 124,94	6,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		GBP				Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 653,35	0,05	1 562,13	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	29/03/2018
<b>Créances</b>	
<b>Total des créances</b>	<b>0,00</b>
<b>Dettes</b>	
Frais de gestion	4 943,74
Frais de gestion variable	6 886,36
<b>Total des dettes</b>	<b>11 830,10</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	28 859,990	2 984 579,44
Parts rachetées durant l'exercice	-61 353,039	-6 355 313,89
Solde net des souscriptions/rachats	-32 493,049	-3 370 734,45

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7.FRAIS DE GESTION

	29/03/2018
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	33 386,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables	6 886,36
Rétrocessions des frais de gestion	3 074,12

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/03/2018
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	29/03/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	29/03/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat**

	29/03/2018	31/03/2017
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-46 688,60	-89 611,19
<b>Total</b>	<b>-46 688,60</b>	<b>-89 611,19</b>

	29/03/2018	31/03/2017
<b>PINK PATRIMONIAL</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-46 688,60	-89 611,19
<b>Total</b>	<b>-46 688,60</b>	<b>-89 611,19</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/03/2018	31/03/2017
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	263 235,41	351 649,38
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>263 235,41</b>	<b>351 649,38</b>

	29/03/2018	31/03/2017
<b>PINK PATRIMONIAL</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	263 235,41	351 649,38
<b>Total</b>	<b>263 235,41</b>	<b>351 649,38</b>

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS  
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS  
EXERCICES**

	<b>31/03/2014</b>	<b>31/03/2015</b>	<b>31/03/2016</b>	<b>31/03/2017</b>	<b>29/03/2018</b>
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>12 438 838,29</b>	<b>10 934 328,78</b>	<b>9 251 068,81</b>	<b>6 412 880,49</b>	<b>3 087 896,23</b>
Actif net en EUR	12 438 838,29	10 934 328,78	9 251 068,81	6 412 880,49	3 087 896,23
Nombre de titres	1 276,700	1 026,830	92 753,785	62 622,954	30 129,905
Valeur liquidative unitaire en EUR	9 742,96	10 648,62	99,73	102,40	102,48
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	28,89	621,45	5,70	5,61	8,73
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	115,56	-87,35	-0,95	-1,43	-1,54



### 3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>AUTRICHE</b>				
RAIFF-GLB MX-VT	EUR	3 269	365 343,44	11,83
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>365 343,44</b>	<b>11,83</b>
<b>FRANCE</b>				
EFI-PERFORMANCE (C)	EUR	1 040	479 315,20	15,52
FEDERAL SUPPORT TRESORERIE ISR I	EUR	32	322 821,12	10,45
FEDERIS ISR TRESOR I	EUR	358	523 209,84	16,95
H2O MULTIBONDS N	EUR	1 331,9978	154 711,54	5,01
ID FRANCE SMIDCAPS I	EUR	184	60 714,48	1,97
ODDO AVENIR EURO CR EU FCP 3DEC	EUR	533	155 310,87	5,03
PALATINE ACTIONS DEFENSIVES EURO A FCP	EUR	23 494	360 632,90	11,68
RB ZONE EURO ACTIONS I	EUR	64	90 412,80	2,93
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 147 128,75</b>	<b>69,54</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
MIROVA GL SUST EQY FD I/A EUR	EUR	24	373 129,20	12,08
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>373 129,20</b>	<b>12,08</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>2 885 601,39</b>	<b>93,45</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>2 885 601,39</b>	<b>93,45</b>
<b>Dettes</b>			<b>-11 830,10</b>	<b>-0,38</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>214 124,94</b>	<b>6,93</b>
<b>Actif net</b>			<b>3 087 896,23</b>	<b>100,00</b>

<b>PINK PATRIMONIAL</b>	<b>EUR</b>	<b>30 129,905</b>	<b>102,48</b>
-------------------------	------------	-------------------	---------------